

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 28 septembre 2015**  
~~~~~

**DÉSIGNATION DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS
MISSION LOCALE DES JEUNES (MLJ).**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 28 septembre 2015 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou représentés : M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Chantal COMBACAL, Monsieur Christian VILOING, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Monsieur Max ROUSSEL, Madame Edwige GENIEYS, Monsieur Bernard SALLES, Mme Florence QUINONERO, Mme Nicole MORERE, M. David CABLAT, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Evelyne GELLY, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Lucie TENA, Madame Véronique NEIL, Mme Josette CUTANDA, Madame Isabelle ALIAGA, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Amélie MATEO, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Madame Béatrice NEGRIER, Madame Marie-Françoise NACHEZ -M. Sébastien LAINE suppléant de Monsieur Jean-Claude CROS, Monsieur Pascal THEVENIAUD suppléant de Monsieur Grégory BRO

Procurations : M. Jacky GALABRUN à M. Louis VILLARET, M. Jean-Claude MARC à M. Georges PIERRUGUES, M. Philippe MACHETEL à M. René GOMEZ, Monsieur Christophe GAUX à Monsieur Max ROUSSEL, M. Bernard GOUZIN à M. Michel SAINTPIERRE

Excusés : M. Daniel REQUIRAND, Monsieur Alexis PESCHER, Monsieur Jean-Luc DARMANIN

Absents : Madame Viviane RUIZ

Quorum : 25	Présents : 40	Votants : 45	Pour 45 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1 et suivants.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), en particulier ses articles L2121-33, L2121-21 et L5211-1 ;

Vu les statuts de la communauté de communes ;

Vu la délibération n° 08-2005 en date du 10 janvier 2005 prévoyant l'adhésion initiale de la communauté de communes à la MLJ ;

Vu les statuts modifiés de la MLJ par l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2015, en particulier l'article 11 portant sur la nouvelle composition du Conseil d'administration,

Vu que le Conseil d'administration est composé de quatre collèges dont celui des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de tirer les conséquences de cette modification statutaire, et de procéder ainsi à de nouvelles désignations ;

Considérant que l'assemblée, sur proposition du Président, a accepté à l'unanimité de procéder à un vote à main levée,

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- de désigner :

1. Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI,

2. Madame Amélie MATEO

pour siéger au Conseil d'administration de la mission locale des jeunes.

Transmission au Représentant de l'Etat
N° 1178 le 01/10/15
Publication le 01/10/15
Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
Gignac, le 01/10/15
Identifiant de l'acte : 034-243400694-20150928-Imc173621-DE-I-1
Le Président de la communauté de communes
Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

